

MAUVAISE QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC

Information des usagers

Commune de SANCEY – SECTEUR DE SANCEY LE LONG

Les analyses du contrôle sanitaire réglementaire ont révélé une contamination microbiologique qui affecte la qualité de l'eau distribuée au robinet. L'eau est impropre à la consommation.

Cette contamination peut être responsables de pathologies plus ou moins bénignes telles que des gastro-entérites.

C'est pourquoi, dans l'attente des mesures technique de correction mises en œuvre par la collectivité et des résultats des prochaines analyses réalisées par l'ARS, il est demandé de prendre les précautions suivantes :

- Pour la boisson, la glace et les glaçons, le lavage des dents, la préparation des aliments et le lavage des légumes crus, l'eau du robinet ne doit pas être utilisée.
- Pour ces usages, il convient de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée. A défaut, il convient de porter l'eau du robinet à ébullition à gros bouillons maintenus pendant une durée de 5 minutes dans un récipient avec un couvercle. Pour éviter tout risque de brûlure, il convient de laisser refroidir avant usage.
- Pour les autres usages (toilette corporelle, linge, vaisselle, WC, lavage des sols), l'eau du robinet peut être utilisée.
- En cas de doute pour l'abreuvement des animaux domestiques ou d'élevage, le vétérinaire habituel est seul compétent pour déterminer d'éventuelles restrictions d'usage.

Il est rappelé que les captages d'eau privés et les sources « naturelles » ou fontaines d'eau ne sont pas ou peu contrôlés. La qualité de l'eau n'y est pas connue et peut être dangereuse pour la santé. Il est donc fortement déconseillé d'y prélever de l'eau à des fins de consommation humaine.

Tout est mis en œuvre pour qu'un retour à une situation normale ait lieu rapidement. De nouvelles analyses de l'eau vont être effectuées pour vérifier le retour à la conformité du réseau.

Par ailleurs, il est possible qu'une chloration renforcée soit mise en œuvre qui peut expliquer le cas échéant l'odeur « d'Eau de Javel » susceptible d'être ressentie à l'ouverture des robinets.

La collectivité vous tiendra régulièrement informés de l'évolution de la situation.